

Équateur: la participation de la Révolution Citoyenne aux élections est approuvée



Une grande foule salue l'arrêt du Tribunal contentieux électoral en faveur de la Révolution citoyenne.

Quito, 18 oct (RHC) Le Tribunal électoral contentieux de l'Équateur a rejeté ce dimanche une contestation de la participation du mouvement progressiste de la Révolution citoyenne aux élections générales de 2021.

Il a fallu plus d'une semaine à l'institution pour délibérer et définir le procès intenté par un membre du parti Now, de portée provinciale, pour lequel l'acceptation du dossier d'enregistrement du duo par le Conseil national électoral (CNE) n'était pas appropriée.

Selon les réseaux sociaux, la demande a été rejetée par un vote majoritaire de trois des magistrats.

Après la décision, il appartient au Conseil National Électoral de qualifier la participation du duo, ce qui permettra aux nominés, Andrés Arauz et Carlos Rabascall, de figurer sur le bulletin de vote du 7 février.

« Ces rues doivent avoir un sens pour toujours, elles doivent être le moteur qui inspire leurs dirigeants, elles doivent garder le sens d'une république forte, d'une démocratie forte », a déclaré Carlos Rabascal à la foule qui a attendu pendant des heures la décision du Tribunal.

Il a promis que le gouvernement de la Révolution Citoyenne fera du peuple équatorien une priorité et dira au Fonds Monétaire International qu'il n'acceptera ni chantage ni pression, et encore moins les conditions avec lesquelles il entend mettre les citoyens à genoux.

Pour sa part, dans une première réaction au jugement, l'ancien président de la République Rafael Correa a déclaré : «Le peuple a gagné, le progressisme a gagné, le pays a gagné, l'Équateur a gagné. L'avenir sera récupéré lors des élections».

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/237206-equateur-la-participation-de-la-revolution-citoyenne-aux-elections-est-approuvee>



Radio Habana Cuba